

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 37 (2010)
Heft: 147

Artikel: Glossaire patois du Petit-Bugey (F)
Autor: Vianney, Charles
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-245705>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



GLOSSAIRE PATOIS DU PETIT-BUGEY (F)

Charles Vianney, Grenoble (F)

J'ai réalisé les monographies patoises de 5 communes du Petit-Bugey en Savoie : Ste-Marie d'Alvey (2001), Verel de Montbel (2003), St-Béron (2003), Meyrieux-Trouet (2006), St-Paul sur Yenne (2007).

Elles sont le fruit d'enquêtes faites par moi-même de 1989 à 1997. Elles ont toutes la même architecture : patoisants et enquête patoise, graphie du patois et utilisation du glossaire, glossaire, index général, index spécifique des noms propres, phonétique, quelques points de grammaire.

Elles sont très lacunaires : pour chacune d'entre elles, l'enquête sur le terrain a duré 10 à 25 heures et permis de prendre au vol 15 à 40 pages de notes manuscrites, d'où des glossaires de 1000 à 2000 entrées. Mais le travail nécessaire pour exploiter les enquêtes a été énorme : plusieurs centaines d'heures de travail à chaque fois.

Chaque étape menant de l'enquête au glossaire est importante. Si l'une d'entre elles était mal conduite, le résultat final serait décevant. Je vais examiner successivement chaque étape et les problèmes qui s'y posent.

I. Graphie du patois

Le problème de la graphie est loin d'être secondaire. Il conditionne le sérieux de la transcription, l'exactitude et la facilité de la lecture. De nombreux travaux, pourtant fort intéressants, sont inutilisables car la transcription du patois est incohérente et l'accent tonique inconnu : un patoisant de la localité les lira sans problème avec la bonne prononciation mais sera le seul à pouvoir le faire. Une transcription satisfaisante doit noter de façon fiable les sons et les accents toniques. L'idéal serait l'alphabet phonétique international ou l'alphabet Gilliéron (dialectologue suisse) utilisé dans les travaux universitaires. Mais ces graphies sont difficiles à mettre en œuvre car elles demandent des caractères typographiques spéciaux.

J'ai choisi la graphie de Conflans. Je ne la détaillerai pas, mais me contenterai d'en rappeler les principes de base:

Tout ce qui est prononcé est écrit, tout ce qui est écrit est prononcé.

Chaque son est toujours écrit de la même façon.

Dans la mesure du possible, on adopte les conventions du français.

D'autres solutions existent et sont parfaitement défendables. A condition de prendre la peine de les expliquer clairement et complètement au lecteur.

La graphie de Conflans n'a pas prévu une solution à toutes les subtilités de la

prononciation patoise : chaque fois qu'on change de commune la prononciation change et de nouveaux problèmes apparaissent. Mais c'est un cadre général dans lequel on peut introduire de petites modifications. Voici quelques unes de celles que j'ai apportées :

- ò : intermédiaire entre **a** et **o**, noté **â** dans les langues scandinaves
- doubles consonnes lorsque cela s'entend (**tt**, **kk**...)
- accent tonique systématiquement souligné dans tous les mots ayant plus d'une syllabe

II. Enquête patoise

J'ai tendance à entendre non pas ce qui se dit mais ce qu'aurait dit mon père en patois de St-Maurice de Rotherens. Cependant au bout d'un certain nombre d'heures d'enquête en Petit-Bugey, j'ai toujours fini par m'adapter. Hors de cette zone, je comprends encore le patois, mais j'ai de grandes difficultés à identifier les sons.

Je n'ai jamais cédé à la tentation de noter un patois moyen. Et j'ai évité de lisser les résultats : des incohérences existent. Quand plusieurs informateurs d'une même commune figurent dans le même glossaire, chacun est référencé séparément (2 colonnes différentes pour 2 patoisants).

L'ambition de ce travail est de connaître à terme les variations fines du patois à l'intérieur de l'ensemble continu d'une quinzaine de communes du Petit-Bugey.

III. Etapes de la rédaction d'un dictionnaire

Tout se fait par ordinateur. Je travaille chaque fois sur une copie de l'étape précédente et fais de fréquentes sauvegardes pour limiter l'impact d'une éventuelle destruction des fichiers. Les transformations et certaines suppressions se font en bloc grâce à l'informatique. Je ne donne ici que les grandes lignes.

A. Travail préparatoire

1. Saisie informatique des notes patoises.
2. Traduction mot à mot. Patois et traduction sont en vis à vis sur deux colonnes.
3. Tri des mots patois par ordre alphabétique croissant, et regroupement des mots identiques (j'en garde un seul à chaque fois).
4. Regroupement sur une même ligne de toutes les variantes d'un même mot, de ses masculins et féminins, singuliers et pluriels. Regroupement de toutes les formes conjuguées d'un même verbe. Le nombre total de lignes correspond en gros au nombre d'entrées du futur dictionnaire.

B. Elaboration du dictionnaire : méthode suivie

C'est la partie qui demande le plus de travail, mais la plus gratifiante : l'auteur voit apparaître alinéa par alinéa le résultat final.

1. Pour l'alinéa qui contient **pourta, pourtè, pourte, pourt** : porte, portes je recherche toutes les formes de **pourta**, puis toutes les formes de **pourtè, pourte, pourt** en prenant soin de voir si le nom est masculin ou féminin. Je copie une ou plusieurs phrases ou fractions de phrases avec leur traduction pour illustrer le mot. L'alinéa final est du genre :

pourta, pourt *nf* porte. **sòra la pourta !** : ferme la porte ! **la pourt è uvèrta** : la porte est ouverte. **lè pourtè, lè pourte** : les portes.

Il peut se faire que certains **pourta** et **pourtè** se rapportent au verbe porter. Dans ce cas, je copie tout de suite les exemples correspondants dans l'alinéa **portò** : porter. J'obtiendrai par exemple :

portò *v* porter. **i falya portò le sa dè blò u graniyè** : il fallait porter les sacs de blé au grenier. **u pourtè** : il porte. **pourta chô paniyè !** : porte ce panier ! Le principe est assez simple, mais le travail très long car pour avoir le dictionnaire complet il faut passer en revue tous les mots du texte de base de l'enquête patoise.

2. Quand tous les alinéas sont au point, nouveau tri par ordre alphabétique croissant (car certains mots clés ont pu être modifiés ou déplacés) et numérotation des entrées. Ces deux opérations se font en bloc grâce à l'informatique.

C. Difficultés rencontrées

1. Qu'est-ce qu'un mot ? Je croyais le savoir, mais je me suis aperçu que la notion est floue. Voici deux exemples :

vya : vie, nourriture. S'agit-il d'un seul mot ayant deux sens possibles (qui sont d'ailleurs liés) ou de deux mots distincts ? Je n'en sais rien.

debrondâ, debrondèy : ébrancher un arbre abattu. Ces deux verbes se conjuguent différemment, mais ont exactement le même sens. S'agit-il de deux verbes distincts ou de variantes du même verbe ? Je n'en sais rien.

2. Où un mot commence-t-il et où finit-il ? Voici quelques exemples :

L'après-midi. En patois on entend **lavéprenò**, mais où est la coupure entre article et nom ? Au pluriel on peut entendre selon les patoisants **lè véprené** ou **lèz avéprené**. Pour les uns, le singulier est donc **la véprenò**, pour les autres **l avéprenò**. Idem pour **n achéta, na chéta** : une assiette.

La chaux. On entend **lashô** mais où est la coupure ? Un sac de chaux peut se dire **on sa dè shô** ou **on sa d ashô**. Pour certains patoisants la chaux est **la shô**, pour d'autres **l ashô**.

Il est à l'abri de la pluie. On entend **ul è alachuta**. Faut-il garder **alachuta** ou décomposer en **a lachuta, a la chuta** ou **a l achuta** ? Bien qu'il existe **s achutâ** : se mettre à l'abri, il est impossible de trancher. J'ai choisi d'écrire

a la **chuta** mais ce choix est purement arbitraire. Idem pour a la **bada** : lâché en liberté, ou a **kalalô** : à cheval sur les épaules.

On en parle. On entend **on-nè pòrlè**. Faut-il écrire **on nè pòrlè** ou **on-n è pòrlè** ? Il est impossible de trancher car devant voyelle le pronom **on** prend un **n** de liaison et devient **on-n**, et après voyelle le pronom **è** devient **nè** (rappelons que *on* est une voyelle nasalisée).

On voit que les casse-tête (ou les occasions de couper les cheveux en quatre) ne manquent pas...

3. Variabilité des mots. J'ai décidé de reporter toutes les variantes recueillies, en les illustrant si possible par des exemples.

4. Choix des mots. Quand j'ai commencé mon travail sur les glossaires, j'éliminais tout ce qui n'était pas nettement patois. J'ai assez rapidement changé d'avis et j'ai regretté mon intransigeance initiale. Il n'est pas sans intérêt d'observer comment on patoise le français : le français patoisé fait partie du patois, et la façon dont les mots sont patoisés révèle l'ensemble des correspondances phonétiques présentes dans la tête de chaque patoisant. Aujourd'hui, je garde presque tout.

5. La classification des mots en noms, pronoms, adjectifs, adverbes me pose parfois des problèmes ardu car mes connaissances en grammaire sont limitées et parce que le patois se coule mal dans le cadre grammatical du français littéraire.

Par exemple le mot « tout » qui même en français est très difficile à analyser. Dans « elle est toute contente », toute est un adverbe. Mais si on passe au pluriel, est-ce encore un adverbe ? ne peut-il être un pronom ?

Ce genre de cas est fréquent. Il y a beaucoup d'arbitraire dans la classification courante. Pourquoi proche est-il un adjectif dans « ils sont proches », et loin un adverbe dans « ils sont loin » ? Les exemples de ce genre sont nombreux en français, encore plus nombreux en patois. Dans un certain nombre de cas, j'ai renoncé à classer grammaticalement les mots car les dictionnaires français présentent des contradictions entre eux ou même des contradictions internes. En particulier j'ai résolu de présenter les numéraux sans indiquer s'ils sont noms ou adjectifs, par exemple **tra** : trois.

6. Redondance. Le nombre de phrases patoises recueillies étant limité, il arrive fréquemment qu'une même phrase ou portion de phrase serve à illustrer des alinéas différents. D'où parfois une impression de déjà vu pour le lecteur. C'est dommage, mais préférable à des explications incomplètes.

7. Définitions. Aucune difficulté avec des mots comme **pourta** : porte, **vashe** : vache qui représentent exactement la même réalité en patois et en français. Les choses se gâtent avec **vyô** qui peut représenter un veau ou un petit bœuf déjà capable de tirer un char. Les choses se compliquent quand il

faut définir **na kouta** : long brin plat et souple en noisetier utilisé dans la confection des paniers. Les choses deviennent très compliquées si on veut définir précisément **le travarchiyè** : barre de bois horizontale utilisée dans la vigne en hautins, ou **lè pètèlyè** : traverses placées entre le « manteau » et le « cayon » du pressoir à vin (et encore ai-je bien compris de quoi il s'agit : la difficulté est seulement de trouver les mots et les phrases convenables). Un dessin explicatif, à condition d'être exact serait le bienvenu, mais je n'en ai pas prévu. Dans le cas de travaux, de techniques ou d'outils que je n'ai pas connus dans mon enfance, ma compréhension de la réalité représentée par le mot reste vague malgré les explications des patoisants : je dois souvent avouer mon ignorance partielle ou totale. C'est aussi vrai pour certaines plantes dont ni moi ni le patoisant ne connaissons le nom français.

8. Mes explications donnent parfois l'impression d'enfoncer des portes ouvertes. La raison en est simple : ce qui est évident pour le patoisant, n'est pas nécessairement familier au lecteur d'aujourd'hui, et risque d'être incompréhensible au lecteur de demain.

9. Séparation ou regroupement de mots, entrées successives sous le même nom.

Il y a deux verbes **kolò**. Ils ont la même conjugaison. Seul le contexte permet de les différencier. L'un signifie couler, glisser et l'autre coller. Il faut bien sûr deux alinéas distincts. Idem pour **pindrè** (pendre) et **peindrè** (peindre) qui n'ont d'ailleurs pas la même conjugaison.

Faut-il mettre ensemble **debrondâ**, **debrondèy** (enlever les petites branches qui sont les ramifications des grosses branches d'un arbre abattu) et **debrondèlâ** (enlever les toutes petites branches qui sont des ramifications des précédentes) ? J'ai choisi de faire deux alinéas distincts car il y a une différence de sens intéressante.

Dans mon premier glossaire un excès de scrupule m'a conduit à classer sous deux alinéas successifs **marshiy** : marcher (à pied) et ***marshiy** : marcher (fonctionner) car le second infinitif n'avait pas été recueilli (l'imparfait seul étant attesté). J'aurais mieux fait de me limiter à un seul alinéa. Aujourd'hui j'essaie de restreindre autant que faire se peut le nombre d'entrées. Je regroupe par exemple **peubl** et **peveù** : peuplier.

Regroupement et séparation sont une question d'appréciation au cas par cas.

D. Création d'un index

Les recherches dans un dictionnaire limité à ses seules entrées patoises sont difficiles : systèmes graphiques différents d'un dictionnaire à l'autre, variabilité phonétique des mots... Même quand on connaît déjà la prononciation approximative du mot, on risque de ne pas le trouver. Par exemple semaine

peut se dire **sèman-na**, **seman-na**, **sman-na** en Petit-Bugey, **snan-na** ailleurs (liste non limitative). Si on ne pense pas à essayer toutes les entrées **sèm**, **sem**, **sm**, **sn** on peut conclure à tort que le mot n'existe pas. Un index est donc indispensable.

Il est possible de le créer directement par informatique. Mais je pense que c'est à éviter, car son élaboration manuelle – opération pourtant longue et fastidieuse – apporte beaucoup. Grâce à lui j'ai pu corriger des erreurs et remarquer des liens entre mots apparemment très éloignés.

L'index doit être assez redondant pour permettre plusieurs approches des mots patois représentant des notions complexes, mais ne pas être trop redondant : sa taille doit rester raisonnable par rapport à celle du dictionnaire. Ces deux exigences sont contradictoires et il faut trouver des compromis au cas par cas.

IV. Publication

J'ai renoncé à publier mon travail, car sans aide extérieure c'est ruineux. Je me suis borné à faire relier quelques exemplaires pour la famille des patoisants et pour moi-même. Mais pour que ce travail puisse quand même avoir une certaine diffusion, j'ai créé un site internet où j'ai mis mes monographies et recherches liées au patois afin qu'on puisse les télécharger gratuitement.

Le site a été ouvert le 15 juin 2010.

Voici son adresse : <http://patois.petit.bugey.free.fr/>

V. Bilan : succès et problèmes non résolus

1. Je me suis peu inspiré d'autres dictionnaires, sinon du Glossaire des Patois Francoprovençaux (d'Antonin Duraffour). J'en ai retenu la numérotation des alinéas, la conception de l'index ; j'ai aussi essayé de prendre pour modèle ses définitions.

Mais tout le reste, que ce soit la technique d'élaboration du glossaire ou la façon de le présenter, est de moi-même. Il m'a fallu faire de nombreux choix : utilisation du gras et de l'italique, rôle et place des variantes, conservation ou élimination des formes aberrantes, soulignement systématique de l'accent tonique, non utilisation de l'apostrophe, maintien des minuscules après ponctuation, longueur souhaitable des exemples patois, écriture des symboles abrégatifs sans leur point final habituel, etc. Presque tous ces choix ont été faits au cours de l'élaboration de mon premier glossaire, et comme ils ne m'ont pas déçu je m'y suis tenu.

Les glossaires obtenus ne sont pas illustrés, leur présentation est peu attractive. Mais je sais qu'ils renferment très peu d'erreurs et j'en suis satisfait.

2. Ce résultat n'a été obtenu qu'au prix d'un énorme travail. Il s'agit en effet de patois recueilli par enquête. Un patoisant qui réalise le dictionnaire de

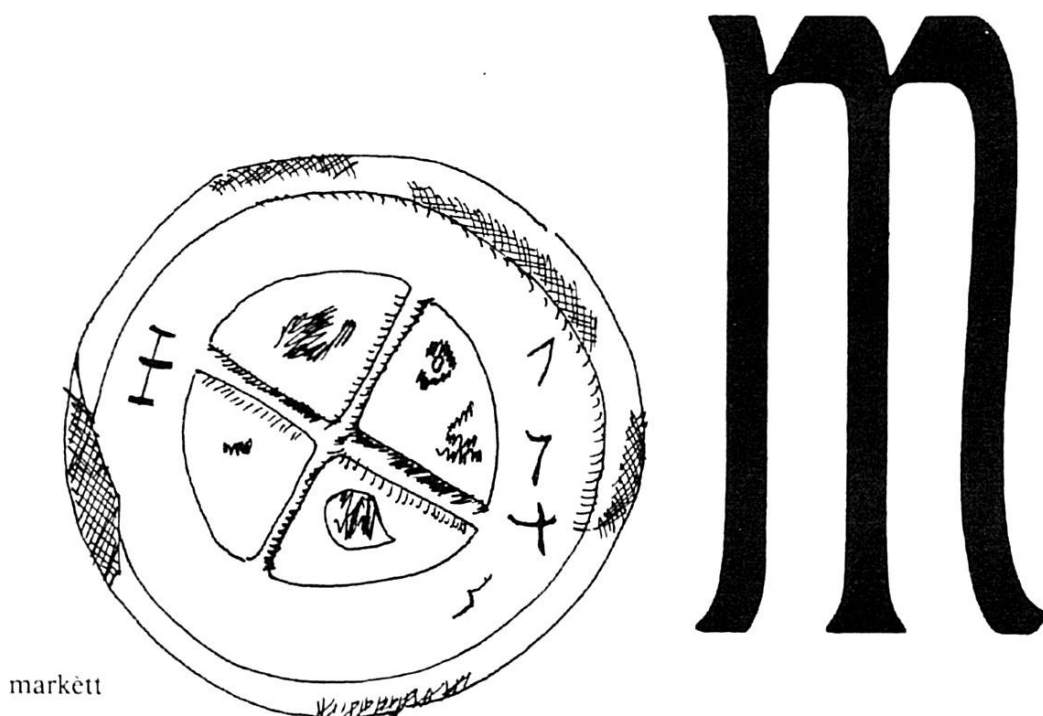
son propre patois a une tâche beaucoup plus facile pour un résultat plus efficace : il établit sa propre liste de mots dont il connaît bien le sens, donne ses propres exemples, peut généraliser sans crainte de se tromper. Il n'est pas obligé de passer par une succession d'étapes dont chacune, si on n'y prend garde, peut être source d'erreur.

Des suggestions pour alléger ce travail et supprimer les risques d'erreurs manuelles seraient les bienvenues. En particulier :

Dans l'étape III B 1, pour le mot **pourta** : porte, serait-il possible de faire apparaître directement dans l'alinéa du glossaire toutes les phrases servant d'exemples, si possible avec leur traduction à la suite, fût-ce au prix d'étapes préalables différentes ou de recours à des programmes informatiques spéciaux ? Après il n'y aurait plus qu'à trier parmi les exemples et garder ce qui convient. Le gain de temps serait extraordinaire ! Car pour saisir sur informatique et traiter complètement un texte patois de base de 15 000 mots (40 pages de notes manuscrites) aboutissant à un glossaire de 2000 entrées, il me faut actuellement 500 à 1000 h de travail.

VI. Dictionnaire sonore

C'est indiscutablement ce qu'on peut faire de mieux, à condition qu'il y ait à la fois l'écrit et l'oral. J'y pense depuis longtemps, mais sans avoir dépassé le stade de vague projet. Car je ne connais à peu près rien au traitement informatique du son, ni aux problèmes de liens entre écrit informatisé et oral numérisé. Mais si quelqu'un avait une expérience en ce domaine, il serait très utile qu'il nous en fasse part.



markètt

Lettrine tirée du « Dictionnaire du Patois d'Evolène »